

Le conflit comme opportunité de changement !

Diffusé par ;



UNION BELGE DES MEDIATEURS PROFESSIONNELS
BELGISCHE UNIE VAN PROFESSIONELE BEMIDDELAARS
BELGISCHE UNIE VAN DER PROFESSIONELLEN MEDIATOREN
BELGIAN UNION OF PROFESSIONAL MEDIATORS

L'UBMP a pour objet l'étude,
la reconnaissance et la protection
de la profession de Médiateur

Fondée en 2003 comme
Union Professionnelle Belge
reconnue par le Conseil d'Etat
et par le SPF Economie comme
Fédération Nationale Professionnelle
RPM / RPR 0845.237.511

UBMP-BUPB-BUPM

Tel. +32 (0)488/267.242

<http://www.ubmp-bupb.org>

BE98-0003-2526-9793



« L'arbre à palabres », oeuvre de Bebu

Ouvrons notre porte aux solutions



UNION BELGE DES MEDIATEURS PROFESSIONNELS
BELGISCHE UNIE VAN PROFESSIONELE BEMIDDELAARS
BELGISCHE UNIE VAN DER PROFESSIONELLEN MEDIATOREN
BELGIAN UNION OF PROFESSIONAL MEDIATORS



UBMP—BUPB—BUPM

La Médiation

Vers une définition unique de la médiation en Europe et dans le monde !



L'Union Belge des Médiateurs Professionnels prône une définition de la médiation qui s'applique à tous les champs et dans n'importe quel contexte :

« La médiation est un processus volontaire d'établissement ou de rétablissement de lien social, de prévention ou de règlement des différends.

Ce processus s'effectue au travers d'une communication éthique durant laquelle les personnes s'efforcent de renouer le dialogue pour trouver une solution à leur situation.

Au cours de ce processus, un médiateur, tiers indépendant, les accompagne de façon impartiale, et sans influencer les résultats tout en garantissant le respect des intérêts de chacun des participants et la confidentialité des échanges. »

M. Guillaume-Hofnung

La Médiation est bien plus qu'un outil de gestion de conflit, elle est utile à tous comme outil de prévention de la violence. Les entretiens de médiation permettent de réduire la charge émotionnelle des personnes et apaise les tensions.



Créatif, le médiateur est un tiers qui permet aux parties aux prises avec une problématique relationnelle de construire par elles-mêmes une solution satisfaisante à leurs difficultés. Par sa présence, il offre la possibilité d'ouvrir l'indispensable dialogue qui structure cette démarche.

Le médiateur, professionnel de la relation humaine et de la communication, a acquis des compétences, liées à l'exercice de sa profession.

L'U.B.M.P.

L'UBMP regroupe en son sein des médiateurs exerçant dans des champs multiples et variés en pleine évolution.

Les objectifs de l'UBMP visent à offrir un cadre de travail qualitatif et sécurisant pour tous les professionnels concernés, dans le respect de la déontologie.

Son but est de promouvoir la médiation et d'assurer le développement professionnel des médiateurs membres.



L'UBMP a un site web riche en informations diverses, une Newsletter, trait d'union entre tous les membres tenus au courant des activités spécifiques au métier. L'Union organise régulièrement des intervisions qui, outre l'intérêt professionnel, permettent de satisfaire à l'obligation de formation continuée des médiateurs agréés...

A votre demande, une sensibilisation à la médiation peut être organisée.